

# Le Maubelian

Bulletin d'informations

De haut en bas

De bas en haut



N°96 - Juin 2019



## Informations municipales

Jours et heures d'ouverture de la mairie et de la bibliothèque .....	1
Numéros école, garderie .....	1
Sites Internet .....	1
Assistante sociale .....	1
CCAS : Missions .....	2
Collecte sélective : points d'apport volontaire .....	2

## Informations générales

Déclaration annuelle de ruches .....	3
Le frelon asiatique et recherche de nids .....	3
Recensement militaire ou recensement citoyen .....	4
Inscription listes électorales .....	4
Sécurité routière .....	4
Démarches administratives .....	5
Collecte de sang .....	5
Tranquillité Vacances .....	5
Lane : Le Covoiturage au service des trajets domicile-travail .....	5
Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre .....	6
CIDFF - Permanences juridiques - Accès au droit Nord-Isère .....	6
Vigilance sécheresse .....	7
Brûlage des végétaux .....	8
Nuisances sonores .....	8
Ambrosie : déclaration .....	8

## Vie locale

Assistantes maternelles .....	9
Relais Assistants Maternels .....	9
Au marque-pages .....	9
Conseil Municipal des Jeunes .....	10
Nettoyage de printemps - Samedi 6 avril 2019 .....	10
Ecole .....	11
Chemin de Mazarot .....	12
Calendrier des fêtes 2 <sup>ème</sup> semestre 2019 .....	12
Centre aéré du mercredi .....	13
Culture .....	13

## Conseils municipaux

Comptes rendus des Conseils Municipaux .....	14 à 15
Budget prévisionnel 2019 et note finances .....	16 à 17

## Associations

Le Club des Jeunes et d'Animation .....	18 à 19
Le Sou des écoles .....	20
Des mains pour grandir .....	21
Le Comité des fêtes .....	21
Le Relais du Plateau .....	22
La Chorale « La Voix Des Champs » .....	22
Les Vieux tracteurs .....	23
Le Tennis Club .....	23
La Découverte .....	24

Directeur de la publication : Annick ARNOLD

Création & impression : Imprimerie CUSIN - 38300 Meyrié

Crédit photos : Merci à Sylvie Michel-Pangot, Bernard Gibaja  
et à Franceline Bürgel (couvertures), nos habituels photographes.

Photos de la journée des Vieux Tracteurs : Franceline Bürgel et Chantal Marin.

Fotolia - Freepik - DR.

## Jours et heures d'ouverture

### la mairie :

- Lundi et samedi de 8h30 à 11h30
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi de 18h à 20h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.  
Pas de permanence urbanisme le samedi.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous  
Tél. 04 74 93 16 76

E-mail général : [mairie-maubec@wanadoo.fr](mailto:mairie-maubec@wanadoo.fr)

Adresses E-mail :

- Urbanisme : [urbanisme-maubec@orange.fr](mailto:urbanisme-maubec@orange.fr)
- Communication : [communication-maubec@orange.fr](mailto:communication-maubec@orange.fr)

Consultez aussi notre page Facebook :

**mairie de Maubec en Isère**

Informations Site internet :

**VISITEZ le site internet : [www.maubec-isere.fr](http://www.maubec-isere.fr)**

### la bibliothèque

#### Hors vacances scolaires

- Mardi de 16h30 à 17h30
- Mercredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

#### Pendant les vacances scolaires

- Toussaint, Hiver et Printemps :  
Mercredi de 15h à 17h
- Juillet-Août :  
Mercredi de 17h à 19h

#### Fermeture vacances de Noël

Tél. 09 67 26 78 18

E-mail : [bibliotheque.maubec@gmail.com](mailto:bibliotheque.maubec@gmail.com)

## Ecole et garderie

Trois numéros de téléphone utiles...

Ecole : 04 74 28 47 87

Garderie : 04 74 93 16 15

Service Périscolaire : Magali 07 86 18 54 84

**Les règlements des factures périscolaires et cantine sont à déposer directement auprès de Magali au niveau des locaux périscolaires ou dans la boîte aux lettres spécifique.**

## Sites communes + CAPI

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la commune : <http://www.maubec-isere.fr> ainsi que sur <http://www.mairie-maubec.fr> et sur <http://www.capi-agglo-fr>.

## Assistante sociale

Une assistance sociale se tient à votre disposition à la Maison du Département, 18 avenue Frédéric Dard 38300 Bourgoin-Jallieu, uniquement sur rendez-vous.

Téléphonez au 04 26 73 05 70 le lundi après-midi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.



## CCAS : Missions

Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) a pour mission de maintenir et favoriser le lien social par ses actions et ses animations. Il est composé autant d'élus que de membres nommés représentants des associations de réinsertion, familiales, de retraités et de handicapés.

### Il intervient dans les domaines suivants :

- Aide financière aux séjours : en colonie, en centre aéré, auprès des associations organisatrices d'activités sportives, culturelles ou de loisirs durant les vacances scolaires, en famille.
- Aide dans les démarches de relations avec l'ADPA, de constitution de dossiers APA (Allocation personnalisée d'autonomie), de dossiers de logements sociaux.
- Propose des services de maintien à domicile : Portage de repas, téléalarme...

Les membres du CCAS rendent visite régulièrement aux personnes de plus de 80 ans et aux personnes en maison de retraite. Chaque fin d'année, un repas festif est proposé aux personnes de 72 ans et plus.

Le C.C.A.S se tient à la disposition de toute la population (**sur rendez-vous : tél 04 74 93 16 76**) qui désire soit des conseils, soit une aide ponctuelle.

**N'hésitez pas à consulter le site de la mairie dans sa rubrique « Solidarité / Action Sociale ».**

## Collecte sélective : points d'apport volontaire

La collecte sélective en point d'apport volontaire vous permet de trier vos déchets ménagers recyclables.

Il existe trois conteneurs différents identifiables par leur couleur :

- Vert pour les bouteilles et bocaux en verre
- Bleu pour les papiers et journaux
- Jaune pour les emballages ménagers

**Trois points d'apports volontaires sont présents sur la commune :**

- Route de Saint-Jean-de-Bournay à la Combe ①
- Parking de la Maison du Village, Chemin de Paternos ②
- Allée des Châtaigniers, Le Goyet ③





## Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle doit être réalisée **chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

## Le frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>4</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

### 2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.



1 Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016  
2 Arrêté du 26 décembre 2012  
3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire  
4 FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

## Recensement militaire ou recensement citoyen

Tout jeune âgé(e) de 16 ans doit se faire recenser, en se présentant à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

À l'issue de l'entretien, une attestation de recensement lui sera délivrée et remise.

Le jeune recensé pourra **suivre son dossier sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)** en fonction de sa période d'inscription :

- Janvier/février/mars → Consultation possible à compter de juillet
- Avril/mai/juin → ..... d'octobre
- Juillet/août/septembre → ..... de janvier
- Octobre/novembre/décembre → ..... d'avril

Vous pouvez **consulter le mini guide Majdc.fr** disponible sur le site de la mairie pour vous aider.

### Coordonnées :

**Centre du Service National - BP 10512 - 69365 LYON cedex 07 - Téléphone : 04 37 27 25 07**

**Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h à 11h30.**

## Inscription listes électorales

**Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription est automatique pour le jeune de 18 ans à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e) en effectuant les **démarches auprès de la mairie ou sur le site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**.

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le téléservice : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Sécurité routière

Avec les beaux jours revient le besoin d'évasion au grand air sous toutes ses formes. Quelques rappels pour que les sorties des enfants et adolescents ne se transforment pas en drame de la route :

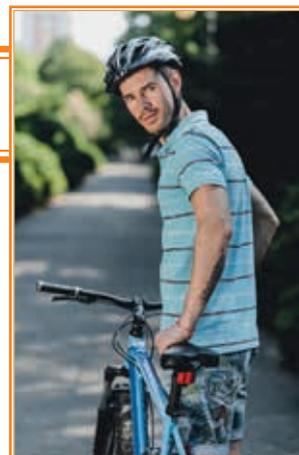
Un vélo pour adulte (électrique ou non) est considéré comme un véhicule, il doit rouler sur la chaussée ou sur la piste cyclable s'il y en a une. Il peut utiliser le trottoir à condition de marcher en tenant son vélo à la main.

Un vélo de petite taille utilisé par un enfant de moins de huit ans n'est pas considéré comme un véhicule, son utilisateur peut donc circuler sur le trottoir. Il doit :

- Respecter les feux tricolores réservés aux piétons.
- Emprunter les passages protégés, lorsqu'il en existe un à moins de 50 mètres.
- Rouler à allure modérée (6 km/h).

Les utilisateurs de trottinettes (sans moteur), patins à roulettes, rollers, planches à roulettes ou skateboards sont assimilés à des piétons et doivent circuler sur les trottoirs et respecter les mêmes règles que les vélos de petite taille. Tout contrevenant peut être sanctionné par une contravention.

Si les automobilistes sont invités à la plus grande vigilance dans la traversée de notre village et dans nos quartiers, les enfants et jeunes mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.



## Démarches administratives



Vous souhaitez **refaire votre « Carte d'identité, Passeport, Permis de conduire, Certificat d'immatriculation »** : les démarches sont à faire **sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)**. Consulter la plaquette d'information sur le site internet de la commune.

## Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte de sang sur la commune, qui permettra de répondre aux besoins des patients de notre région : **Judi 25 juillet 2019 à la Maison du Village, de 16h à 19h.**

Il remercie chaque donateur pour son précieux soutien.

## Tranquillité Vacances

**Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances? Connaissez-vous l'opération «tranquillité vacances » ?**

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

**Le document est disponible sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033) ou sur notre site internet.**

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**  
Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

**ATTENTION :**

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

<b>VOUS</b>	
Nom* : _____	Prénom* : _____
Né(e) le* : _____ à : _____	e-mail : _____
<b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>	
De : _____ (JJMM/AAAA) au : _____ (JJMM/AAAA)	
<b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENT A SURVEILLER)</b>	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) : _____	
Code postal* : _____	Ville* : _____
<b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>	
<b>Type de résidence* :</b>	
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Digicode d'accès à l'immeuble : _____	Bâtiment : _____
Étage : _____	Numéro de porte ou autre précision utile : _____
<b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b>	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel : _____	
<b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>	
Nom* : _____	Prénom* : _____
Code postal* : _____	Ville* : _____
Numéro de téléphone portable* : _____	Téléphone fixe* : _____
(un numéro à préciser au minimum)	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>	
Votre lieu de vacances - code postal : _____ Ville : _____	
Êtes-vous joignable pendant votre absence :	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : _____	
Ou à cette adresse électronique : _____	
Autre renseignement : _____ (à préciser si besoin)	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.  
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Mise à jour : mai 2016

## Lane : Le Covoiturage au service des trajets domicile-travail



Le service de covoiturage LANE est issu d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, la CAPI et deux startups spécialistes du covoiturage : Ecov et Instant-System.

Ce service de covoiturage quotidien innovant entre Bourgoin-Jallieu, l'aéroport Saint-Exupéry et Lyon est un projet expérimental ayant pour but

d'accélérer la pratique du covoiturage domicile-travail et de réduire le trafic automobile sur l'autoroute A43 aux heures de pointe.

Un nouvel arrêt situé à proximité de la GARE SNCF de Bourgoin-Jallieu a été mis en service et nous recherchons des conducteurs LANE afin de garantir le bon fonctionnement de cet arrêt.

## Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100 % fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, **tout ensemble immobilier dès 4 logements** (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) **doit conventionner avec Isère Fibre**, déléguataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.



• Pour tout renseignement : [www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr)

• Faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie ou en communiquant les coordonnées du président de l'association syndicale et la date de la prochaine Assemblée générale à l'adresse mail : [urbanisme-maubec@orange.fr](mailto:urbanisme-maubec@orange.fr), qui fera remonter les informations au référent « conventionnement ».

## CIDFF - Permanences juridiques - Accès au droit Nord-Isère

### • Sur rendez-vous

#### • Cité des Familles - BOURGOIN-JALLIEU

le jeudi 14h/17h  
45 avenue Maréchal Leclerc  
38300 Bourgoin-Jallieu  
Tél. : 04 74 43 63 70

#### • MSAP - PONT-DE-BEAUVOISIN

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois 9h/12h  
Chemin des Pâquerettes  
38480 Pont de Beauvoisin  
Tél. : 04 76 32 71 99

#### • Pôle Social - PONT-DE-CHERUY

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois 9h/12h  
66 rue de la République  
38230 Pont de Chérüy  
Tél. : 04.72.46.18.30

#### • MSAP - MORESTEL

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois 14h/17h  
574 rue Paul Claudel  
38510 MORESTEL  
Tél. : 04 74 80 39 33

### • Sans rendez-vous

#### • CCAS - LA TOUR-DU-PIN

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois 9h/12h  
9 rue Claude Contamin  
38110 LA TOUR DU PIN  
Tél. : 04 74 83 26 20

**Permanences gratuites, confidentielles, ouvertes à toutes et tous.**



## Vigilance sécheresse

Suite au Comité Départemental de l'Eau du 18 avril 2019, l'arrêté préfectoral n°38-2019-04-23-003 du 23 avril 2019 place le département de l'Isère en situation de **Vigilance et d'Alerte Sécheresse jusqu'au 30 septembre 2019**.

### Mesures de restriction :

- Le prélèvement et l'utilisation de l'eau sont limités ou interdits conformément aux dispositions définies sur les tableaux de l'annexe 1 de l'arrêté cadre 38-2018-05-30-006 du 30 mai 2018, repris en annexe.

- **En vigilance**, aucune mesure de restriction n'est imposée. Les usagers sont toutefois invités à l'économie afin de retarder au maximum les mesures de restriction.

- **En Alerte**, des mesures de restrictions sont imposées :

#### → Pour tous :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;

- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m<sup>3</sup> à usage privé ;

- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9h à 20h ;

- Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;

- Interdiction de manoeuvrer des ouvrages hydrauliques ;

- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

#### → Pour les communes :

- Interdiction de laver les voiries ;

- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert sur l'eau potable.

#### → Pour l'agriculture :

- Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation, pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

#### → Pour l'industrie :

- Respect du niveau 1 du plan d'économie d'eau des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement).

#### → Pour les gestionnaires de réseau d'eau potable :

- Renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration.



Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. La sécheresse sur notre département est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de ne pas l'aggraver par nos prélèvements.

**L'intégralité de l'arrêté Vigilance Sécheresse et l'évolution du niveau d'alerte sont consultables sur le site internet de la commune dans la partie Actualité « Mairie ».**

## Brûlage des végétaux

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 portant réglementation du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets végétaux, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Isère précise, dans son article 2, « *qu'il s'applique aux incinérations des déchets verts, végétaux coupés ou sur pieds. Il couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés. Le brûlage de ces déchets végétaux est **interdit** en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère. La destruction de ces déchets, individuels ou collectifs, à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent, est également interdite en dehors des installations autorisées au titre de la réglementation des installations classées. Les incinérations de végétaux entrepris par **les agriculteurs et forestiers** dans le cadre de leur activité professionnelle, ainsi que celles qui sont réalisées au titre de **l'obligation légale de débroussaillage** prescrites par le Code Forestier **ne relèvent pas du présent arrêté** ».*

## Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral N° 97-5126 stipule en son article 1 que « *tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit* ».



Dans son article 4, l'arrêté énonce que « *sans préjudice des réglementations spécifiques relatives aux bruits émis par les engins et matériels de chantier, toute personne utilisant, à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés et de travaux intéressant les bâtiments et leurs équipements, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente* ».

Pour terminer, l'article 9 définit que « *les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.*

*A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

**Aussi, nous demandons aux propriétaires de chiens en particulier, de veiller à ce que leur(s) animal(aux) ne soi(en)t pas à l'origine de nuisances sonores et olfactives pour le voisinage.**

## Ambroisie : déclaration

Si vous rencontrez de l'ambroisie sur votre chemin ou si vous souhaitez plus d'informations :

- Contacter votre commune qui vous mettra en relation avec son référent
- Consulter le site internet de la CAPI : [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)
- Consulter le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info) et [www.gps-ambroisie.com](http://www.gps-ambroisie.com)

## Assistantes maternelles

### BAULE Sylviane

Tél. : 06 08 52 65 47  
04 74 28 21 80  
308 chemin du Maron  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### BERGER Emilie

Tél. : 06 21 53 44 42  
100 chemin des Écoles  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### CARNEIRO DE SA Olivia

Tél. : 06 49 31 29 43  
1396 Route du Dauphiné  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 2M

### HILLION Eve

Tél. : 06 84 16 34 17  
58 impasse de la Combe  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 6M

### PAYSAN Marie

Tél. : 06 16 79 76 43  
179 chemin de la Cigalière  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 6M

### RAMAGE Anaïs

Tél. : 06 72 54 44 12  
538 chemin de Paleysin  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### ROLAND Géraldine

Tél. : 04 74 18 03 05  
132 allée le Sadiou  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### TISSERAND Ludivine

Tél. : 04 74 43 66 87  
116 chemin de St-Blaise  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### VIRETTI Sandra

Tél. : 06 86 51 06 43  
313 chemin de Paternos  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 4M

### YAHIAOUI ROUAGDIA Atika

Tél. : 06 68 62 60 33  
485 route de St-Jean  
38300 MAUBEC  
Agrément maternel 2M

## Relais Assistants Maternels



Les Relais Assistants Maternels (RAM), sont de véritables lieux d'information, de formation et d'animation pour les assistants maternels agréés et des lieux de socialisation, de jeux, d'activités d'éveil et de découverte pour les enfants.

Le RAM itinérant « Les petits explorateurs » est présent régulièrement sur la commune. **Pour plus de renseignements, contactez directement le responsable du Relais par téléphone au 04 74 96 78 84 (permanences téléphoniques le jeudi de 13h à 15h) ou par mail à : [ramlespetitsexplorateurs@capi38.fr](mailto:ramlespetitsexplorateurs@capi38.fr).**

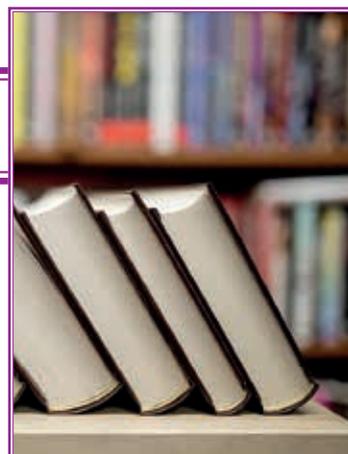
## Au marque-pages

En Avril-mai, nous avons installé une exposition sur Anuki, BD pour enfants sans texte. Elle a suscité beaucoup d'intérêt, 4 classes de l'école sont venues la visiter.

Le 21 mai, le RAM est venu écouter des histoires, découvrir des livres ; ils étaient une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Ce fut une belle réussite que nous allons renouveler le 18 juin et régulièrement l'année prochaine.

Début mai, nous avons renouvelé les CD et les livres jeunesse qui nous sont prêtés par le service de lecture publique du conseil départemental, nous avons échangé 150 CD et 200 livres. Et bien sûr, nous continuons à suivre l'actualité littéraire pour vous offrir régulièrement des nouveautés.

N'hésitez pas à venir découvrir notre structure qui sera ouverte tous les mercredis de 17h à 19h en juillet-août.



## Conseil Municipal des Jeunes

Mahé, Cassandre, Maël, Jonathan, Siméo et Thomas, six jeunes élus de Maubec ont participé avec 120 autres jeunes à l'après-midi de rencontre de tous les CME et CMJ du territoire CAPI.

Cette année, les animations concernaient la biodiversité, les éco gestes du quotidien...

Ils ont construit un hôtel à insectes, participé à des jeux, réfléchi aux actions qu'ils peuvent mener en tant que jeune ambassadeur de notre planète et ont terminé ce moment d'échanges par un goûter composé de produits locaux.



## Nettoyage de printemps - Samedi 6 avril 2019

Ils étaient une vingtaine d'enfants et de préados accompagnés de leurs parents pour participer à ce Nettoyage de Printemps organisé par la municipalité.

Cette opération est initiée, tous les ans, par le SMND dans le cadre de La Journée de l'Environnement.nette.

Mais, ce matin-là, une surprise les attendait ! Un âne était là, équipé de panières, prêt pour participer, lui aussi, à cette matinée dédiée au ramassage des déchets sur la commune !



Gérald Torresin a eu la bonne idée de proposer sa participation à cette action écocitoyenne en amenant son âne Cadichon. En se joignant à l'un des groupes, Cadichon a aidé à transporter des déchets ramassés sur les chemins du village, faisant la joie de tous, bien entendu !

Quant à la collecte, les jeunes volontaires ont constaté encore trop de déchets, pourtant recyclables, qui sont jetés dans la nature tels que les canettes vides et les bouteilles en plastique. Près du stade, ils ont été choqués par la quantité de mégots de cigarettes jetés par terre qui polluent les sols et qui mettent tant de temps à se dégrader. À la fin de la matinée, une petite collation offerte par la municipalité attendait tous les bénévoles, les plus jeunes ont reçu des récompenses de la part du SMND.

Merci à tous les volontaires d'être venus accorder de leur temps au ramassage des déchets malheureusement encore trop nombreux sur la commune.

Merci à Gérald Torresin de s'être joint au groupe des bénévoles accompagné de son âne Cadichon.

## Ecole

**Piscine :** Les élèves de CP-CE1 de la classe de Monsieur Gaget et de CE1-CE2 de la classe de Madame Maïtrepierre se sont rendus le jeudi matin à la piscine Tournesol de Bourgoin-Jallieu pendant une dizaine de semaines. En juin, les deux classes participeront au natathlon, Challenge inter-écoles au cours duquel les écoliers se verront proposer plusieurs parcours hiérarchisés par difficulté.

**Vellein :** En mai, les deux classes de CM1/CM2 sont allées au théâtre du Vellein assister au spectacle de marionnettes [Hullu]. Sans paroles, avec une super scénographie, ce spectacle traitait avec humour et tendresse de la différence, de la norme, de l'évasion, de la folie.

**Collège :** Vingt-neuf élèves de CM2 feront leur rentrée en sixième en septembre. Afin de se familiariser à leur nouvel environnement, les futurs collégiens se sont rendus en mai à l'Isle-D'abeau, pour une découverte du collège Stephen Hawking. Ils y ont passé une matinée, y ont pris leur repas avant de regagner l'école de Maubec.

**Arts plastiques :** Pour la seconde fois au cours de cette année scolaire, toutes les classes de l'école ont été mélangées le temps d'un après-midi. Chaque enseignant a donc accueilli un groupe d'élèves de la petite section au CM2 avec pour projet de réaliser une production en arts visuels destinée à décorer l'école. En mai le thème retenu était « mettre de la couleur dans l'école ». Ce moment artistique, collaboratif et d'échanges plaît à tous, écoliers et enseignants.

**Enregistrement CD :** Les deux classes de CM1/CM2 ont mené un projet avec Christophe Mola, musicien et maubelan. Christophe a proposé aux élèves d'écrire le texte d'une chanson sur une musique qu'il a composée. Les écoliers ont choisi d'écrire sur le thème de la tolérance, et ont été accompagnés par le musicien pendant toute la rédaction. Lors de l'enregistrement de la chanson sur CD, les trois autres classes élémentaires sont venues faire les chœurs.



## Chemin de Mazarot

Le chemin communal de Mazarot, rouvert grâce au travail de défrichage des bénévoles du Comité des fêtes en 2014 est aujourd'hui balisé.

Il part de Vacheresse pour rejoindre l'Epallud à Domarin sur une longueur de 1,160 km.



## Calendrier des fêtes 2<sup>ème</sup> semestre 2019

Pour plus d'infos consulter le site de la mairie

### JUILLET

Judi 25	Maison du Village	16h-19h	Don du Sang
---------	-------------------	---------	-------------

### SEPTEMBRE

Dimanche 1 <sup>er</sup>	Maison du Village	Rallye VTT / Vélo Route / Marche de La Découverte	
Samedi 7	Maison du Village	8h30-12h	Forum des associations
Mercredi 18	Maison du Village	Assemblée Générale Sou des Ecoles	

### OCTOBRE

Samedi 5 et dimanche 6	Maison du Village	Biennale Théâtre	
Samedi 12		Randonnée du sou des écoles	

### NOVEMBRE

Judi 14	Maison du Village / salle Violette	Assemblée Générale La découverte	
Dimanche 17	Maison du Village	Vide Grenier Jouet-Puériculture - La Voix des Champs	
Dimanche 24	Maison du Village	Repas des aînés du CCAS	

### DECEMBRE

Samedi 7	Maison du Village	Téléthon	
Samedi 14	Maison du Village	Sou des écoles - Vente Fromages	

---

## Centre aéré du mercredi

---

La commune de Maubec a signé une convention avec le centre sportif de Domarin.

Celui-ci organise un centre aéré les mercredis pendant les périodes scolaires, situé à la salle des fêtes de Four.

Les enfants maubelans de 4 à 12 ans peuvent y être accueillis de 7h30 à 18h ; ils doivent apporter leur pique-nique.

Les inscriptions se font pour l'année.

**Pour tout renseignement, contacter MM. Jérémie ROBUR (06 09 10 12 50) ou Hervé MARTINEZ (06 76 28 61 66) ou par mail : cvsdomarin@gmail.com.**

---

## Culture

---

### Après-midi conte du 10 mars 2019

Maubec a accueilli un des sept spectacles proposés par la CAPI dans le cadre de la tournée des contes. Sylvie Santy, oratrice, conteuse, passeuse de paroles, nous a présenté son spectacle intitulé Fripon.

Fripon est un personnage à plusieurs facettes qui nous fait osciller entre étonnements, sourires, incompréhensions dans son univers poétique. Grâce à ses jeux de mots et interaction avec le public, Sylvie Santi a su captiver les enfants (mais pas que !) pendant cinquante minutes avec son personnage. Le spectacle a réuni une trentaine de personnes.



### Itinéraire bis du théâtre du Vellein, le 6 juin 2019

Ça commence ! Mais ça doit finir à la fin... de la Compagnie Le Ressort

Gorska est un clown au visage blanc, aux yeux cerclés de noir et au nez rouge. Il est apparu dans la maison du village par la fenêtre donnant sur le balcon, un peu perdu, à la recherche du spectacle. Il a découvert les spectateurs, leur a parlé et s'est installé pour le regarder avec eux... Puis son personnage a progressivement glissé du spectateur à l'acteur.

Sur scène, il a joué durant près d'une heure dans le registre de l'absurde, entre plusieurs poubelles de tailles variables... Il y a eu de la voltige de bouteilles, de la fumée, des éléphants et des chansons... Dans cet univers fait de tout et de rien, les objets ont parlé. Il les a martyrisés un peu, et l'humour a parfois été grinçant, mais cela n'a pas empêché de beaux rires francs de toute l'assistance, petits et grands.



---

## Comptes rendus des conseils municipaux du 4 avril et du 10 mai 2019

---

### Urbanisme

Dossiers réceptionnés, en cours d'instruction, accordés ou refusés depuis Le Petit Maubelan de mars 2019 :

#### Permis de construire modificatif :

- **VITTOZ Dorian**, chemin de Vacheresse, construction d'une maison, Rejet tacite.
- **LASSET Isabelle / PICHON Grégoire**, route de Saint-Jean, modification ouverture + mur de clôture, accordé le 26 avril 2019.
- **FORGET Jacky**, allée de l'Étang, construction d'une véranda, accordé le 26 avril 2019.

#### Déclarations Préalables :

- **GARNIER Didier**, chemin de Vacheresse, Abri voiture, validé le 16 mai 2019.
- **COLOMB Magali**, chemin des Ayes, pose de velux, validé le 13 mai 2019.
- **CERINO Laurent**, chemin du Château, création d'ouvertures, validé le 13 mai 2019.
- **MAES Aude / BARBAISE Nathalie**, chemin de la Ransinière, ouverture fenêtres, validé le 7 mai 2019.
- **TAIRRAZ François**, allée des Platanes, pose panneaux photovoltaïques, validé le 30 avril 2019.
- **BAUDRY Mickaël**, route du Dauphiné, régularisation de 29 m<sup>2</sup>, refus le 9 avril 2019.
- **MARTIN Jean-Paul**, chemin du Maron, piscine, validé le 7 mai 2019.
- **LAFOND René**, allée du Sadiou, changement de menuiseries, validé le 9 avril 2019.
- **MEYNIER Philippe**, chemin du Maron, piscine, validé le 8 avril 2019.

#### Plan Local d'Urbanisme :

L'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Maubec, incluant le zonage d'assainissement, s'est tenue du lundi 4 mars au samedi 6 avril 2019 inclus. Le dossier de ce projet, ainsi que le registre ont été mis à disposition du public, dans les locaux provisoires de la mairie et sur le site internet de la commune.

Monsieur Michel RICHARD, commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble, a tenu 4 permanences pendant la durée de l'enquête. Il a accueilli environ 70 personnes et recueilli 53 avis et observations sur le projet sous forme d'annotations sur le registre d'enquête, de mails ou de courriers. Il a, en présence de Madame le Maire, clôturé l'enquête publique le samedi 6 avril à 11h45.

Après concertation avec la commune, le rapport du Commissaire Enquêteur a été transmis à Madame le Maire et au tribunal administratif le 6/05/2019. Le Commissaire enquêteur a émis :

- un avis favorable sur le zonage d'assainissement,
- et un avis favorable avec deux réserves et six recommandations sur le projet de PLU.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune dans la partie « Vie Municipale – Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme » et seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Il convient maintenant de lancer les modifications du projet pour permettre son approbation courant juillet.

Après publication et transmission à la Sous-Préfecture, le PLU rentrera en application.

## Rappel en matière de travaux :

Toute construction, y compris les abris de jardin d'une surface de plancher supérieure ou égale à 5m<sup>2</sup> jusqu'à 20 m<sup>2</sup>, est soumise à déclaration préalable.

Dans tous les cas, avant le dépôt d'une demande, il est nécessaire de se renseigner auprès du Service Urbanisme pour s'assurer de la conformité du projet avec le règlement d'urbanisme en cours.

Sophie BRISON, secrétaire à l'urbanisme est à votre disposition le lundi de 8h30 à 11h30, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 18h à 20h. Lorsque vos travaux sont terminés, vous devez adresser à la mairie, la Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

La mairie a trois mois pour effectuer le contrôle de fin de chantier. Vous recevrez un courrier vous indiquant la date et l'heure de visite avec un coupon-réponse à retourner avant la date indiquée. Cette visite consiste à la vérification des façades et toitures, de l'accès créé, et de la présence des puits perdus éventuellement prévus au permis.

Un courrier recommandé peut vous être adressé en cas de non-conformité constatée.

## Vos interlocuteurs Réseaux Eau et Assainissement :

- Réseau d'eau potable et assainissement collectif votre interlocuteur est :

**SEMIDAO**

**810 rue du Vernay**

**38 300 NIVOLAS VERMELLE**

**Tél : 04 74 96 32 20**

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

- Pour les travaux nécessitant une **réhabilitation d'un assainissement individuel**, il est impératif, de prendre contact avec :

**CAP**

**Direction Eau et Assainissement**

**17 avenue du Bourg**

**BP 592**

**38081 L'ISLE-D'ABEAU cédex**

**Tél : 04 74 27 69 02**

## Délibérations du

### 4 Avril et du 10 mai 2019

#### Vote du règlement intérieur du service périscolaire pour l'année scolaire 2019-2020

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur modifié du service périscolaire pour l'année 2019-2020. Les modifications portent sur les tarifs, l'accueil des enfants (propreté, orthodontie), l'annulation des repas en cas d'enfant malade.

#### Vote des tarifs du service périscolaire pour l'année scolaire 2019-2020

Augmentation, à l'unanimité, de 1,5 % du tarif de la cantine pour les 3 premières tranches.

Tarifs cantine pour l'année scolaire 2019-2020 :

<b>Prix d'un repas</b>	<b>Quotient Familial</b>
<b>3,35 €</b>	<b>Inférieur à 700</b>
<b>4,41 €</b>	<b>Compris entre 701 et 1200</b>
<b>5,71 €</b>	<b>Compris entre 1201 et 1700</b>
<b>6,75 €</b>	<b>Supérieur à 1700</b>
<b>Repas de pénalité</b>	<b>6,94 €</b>

Maintien du prix de la garderie à 0,60 € la demi-heure.

#### Demande de subvention auprès de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

Demande d'une subvention auprès de l'ONACVG pour le déplacement du monument aux morts.

Le coût de cette opération, comprise dans les travaux d'aménagement de la mairie et de sa place, est estimé à 8 000 € HT.

#### Vote d'une subvention à la MFR de Chaumont

Vote à l'unanimité d'une subvention de 60 € à la MFR de Chaumont, au sein de laquelle est scolarisé un enfant de la commune.

#### Vote d'une subvention au centre éducatif Camille Veyron

Vote d'une subvention de 60 € au centre éducatif Camille Veyron, au sein duquel est scolarisé un enfant de la commune.

**L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.**

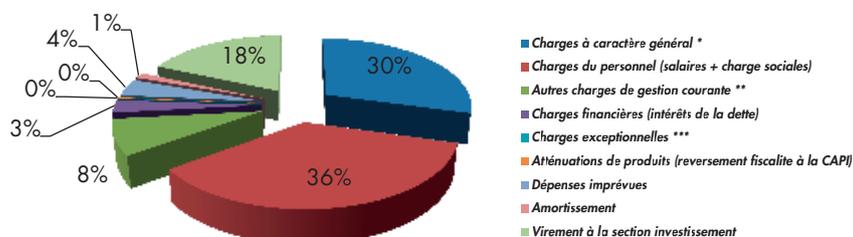
## Budget prévisionnel 2019

### Fonctionnement

#### Dépenses

	<b>1 093 982,00 €</b>
Charges à caractère général *	321 820,00 €
Charges du personnel (salaires + charges sociales)	390 000,00 €
Autres charges de gestion courante **	89 500,00 €
Charges financières (intérêts de la dette)	32 000,00 €
Charges exceptionnelles ***	500,00 €
Atténuations de produits (reversement fiscalité à la CAPI)	2 500,00 €
Dépenses imprévues	43 312,00 €
Amortissements	14 350,00 €
Virement à la section investissement	200 000,00 €

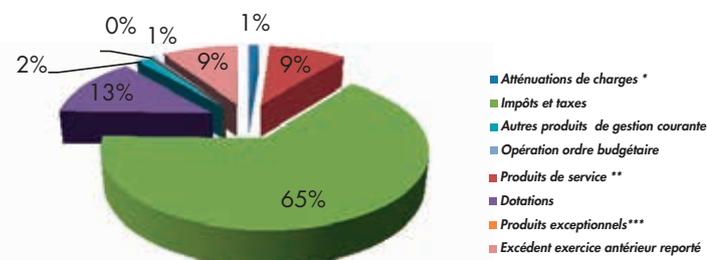
- \* achats non stockés, réparations, maintenance, assurances, transports, prestations extérieures, affranchissement, téléphone, impôts
- \*\* redevances, indemnités des élus, subventions versées
- \*\*\* intérêts de retard, annulation titres



#### Recettes

	<b>1 093 982,00 €</b>
Atténuations de charges *	13 500,00 €
Produits de service **	102 900,00 €
Impôts et taxes	709 483,00 €
Dotations	144 216,00 €
Autres produits de gestion courante	18 000,00 €
Produits exceptionnels ***	- €
Opération ordre budgétaire	5 000,00 €
Excédent exercice antérieur reporté	100 883,00 €

- \* remboursement sur rémunérations personnel (indemnités de SS)
- \*\* concessions funéraires, redevances périscolaires, redevances culturelles)
- \*\*\* indemnisation assurance



### Note finances

La ligne de conduite de la collectivité est la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir dégager un excédent de fonctionnement pour financer des investissements.

Les taux des taxes directes locales n'ont pas augmenté en 2019.

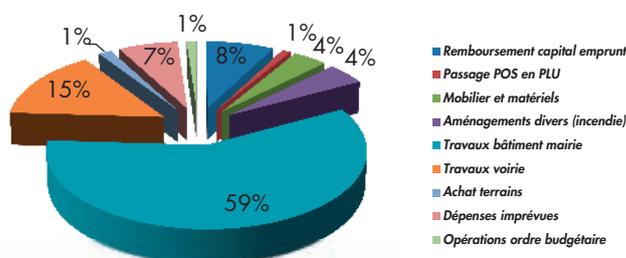
Les charges du personnel représentent 44 % des dépenses réelles, ce seuil est inférieur à la moyenne nationale.

## Investissement

### Dépenses

Remboursement capital emprunt	155 900,00 €
Passage POS en PLU	20 000,00 €
Mobilier et matériels	80 000,00 €
Aménagements divers (incendie)	93 226,00 €
Travaux bâtiment mairie	1 200 000,00 €
Travaux voirie	300 000,00 €
Achat terrains	30 000,00 €
Dépenses imprévues	137 049,00 €
Opérations ordre budgétaire	23 226,00 €

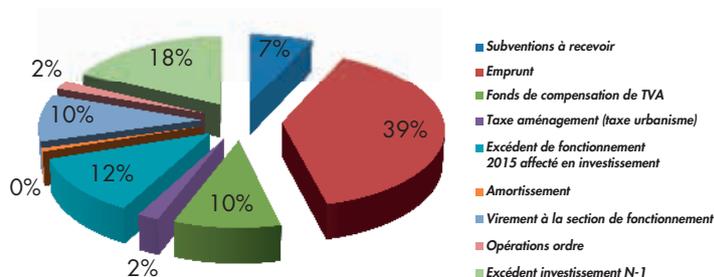
**2 039 401,00 €**



### Recettes

Subventions à recevoir	141 453,00 €
Emprunt	800 000,00 €
Fonds de compensation de TVA	199 000,00 €
Taxe aménagement (taxe urbanisme)	40 000,00 €
Excédent de fonctionnement 2015 affecté en investissement	245 000,00 €
Amortissement	14 350,00 €
Virement à la section de fonctionnement	200 000,00 €
Opérations ordre	36 452,00 €
Excédent investissement N-1	363 146,00 €

**2 039 401,00 €**



Les investissements priorités pour l'année 2019 sont les travaux d'aménagement de la mairie, la réfection de la cour de l'école, la révision du PLU, la protection incendie du quartier du Grand Paleysin.

La mise en place de l'amortissement au niveau du matériel informatique, du matériel de transport et du matériel agricole permet de renouveler ce type de biens, respectivement, tous les 4 ans, 5 ans et 7 ans.

## Le Club des Jeunes et d'Animation

246 adhérents (adultes et enfants) se sont inscrits dans une ou plusieurs activités proposées par l'association au cours de cette saison 2018/2019.

### Section « Danses du monde »

- Samedi 18 mai, la salle était en fête et le public nombreux. Danses, musique, repas réunionnais, ambiance familiale et festive, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette soirée à thème, organisée par les responsables de la section « Danses du monde », soit une réussite. Les groupes de Country et Zumba se sont joints à cette animation. Ils ont inauguré la soirée, et ont été suivis par les groupes de toutes les danseuses (adultes et enfants) des « Danses du monde » aux robes fleuries.

- Deux groupes seront créés à la rentrée de septembre : un groupe Enfants et un groupe préados/Ados tous les lundis soir.

### Section Zumba

Nous souhaiterions ouvrir des cours de Zumba enfants et préados/ados à la rentrée de septembre.

- « Danse Moderne/Zumba kids » (pour enfants de 5 à 9 ans) - les jeudis de 16h45 à 17h45
  - « Danse Moderne/Zumba » pour les préados/Ados (à partir de 10 ans) - les jeudis de 18h à 19h.
- Inscriptions au forum des Associations du samedi 7/09 - Informations : 06 76 30 54 13.

### Section Théâtre

Les enfants et préados de la section Théâtre préparent activement leurs pièces respectives pour la **représentation** de fin d'année du **samedi 22 juin**.

La troupe de théâtre des Adultes se produira sur scène le samedi 29 juin à 20h30 pour jouer « Oscar ».

**Section Scrapbooking** : les cours de scrapbooking ne reprendront pas à la rentrée de septembre.

Le **forum des associations** se tiendra, à la Maison du Village le **samedi 7 septembre 2019 de 8h30 à 12h**. Venez y découvrir les diverses activités proposées par le CJA et faire vos inscriptions.

Les Membres du Bureau et les référents des activités vous souhaitent un bel été.



Le bureau

## L'agenda de la semaine du CJA

L'adhésion de 6 € donne accès à l'ensemble des activités proposées par le CJA.

Pour tout information (tarifs, inscriptions...), veuillez contacter les référents d'activités.

ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	LIEU	REFERENT D'ACTIVITE
<b>GYM FITNESS</b>	Lundi matin	8h30 à 9h30 9h30 à 10h30	Maison du Village Grande salle	Muriel DURAND 04.37.03.14.81
	Mercredi soir	19h15 à 20h15		
<b>GYM DOUCE</b>	Lundi	14h30 à 15h30	Maison du Village Grande salle	Michèle RAJON 04.74.93.24.22
	Jeudi			
<b>PILATES</b>	Mardi soir	19h à 20h	Salle motricité école	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
	Jeudi matin	8h45 à 9h45	Maison du Village Grande salle	
<b>THEATRE</b> - Enfants - Pré-ados / ados - Adultes	Mardi	16h45 à 18h15	Maison du Village Grande salle	Véronique JACQUET 06.69.75.35.49
		18h15 à 19h45		
		20h à 21h30		Véronique PONTIUS 06.77.52.95.10
<b>YOGA</b>	Mercredi matin	9h45 à 11h15	Grande salle Maison du Village	Brigitte GAULT 06.81.41.07.51.
	Mercredi soir	19h à 20h30	Salle "Violette"	Aline GUILLAUD 04 74 28 04 38
<b>DANSES DU MONDE</b> - Enfants et préados - Adultes	Lundi soir	17h45 à 18h45	Maison du village Grande salle	Olivia CARNEIRO De SA 06.49.31.29.43.
	Mercredi soir	20h30 à 21h30		
<b>DANSE COUNTRY</b>	Lundi soir	19h15 à 20h15	Maison du Village Grande salle	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
<b>DANSE ZUMBA</b>	Lundi soir	20h30 à 21h30		Marie PAYSAN 06.16.79.76.43.
<b>PATCHWORK</b>	Jeudi	10h (ou 14h) à 16h30	Salle "Jonquille" Maison du Village	Catherine DU MANOIR 04.74.43.98.91
<b>OENOLOGIE</b>	6 jeudis / an	20h à 23h30	Salle "Violette" Maison du Village	Fabrice MENAGE oeno.maubec@gmail.com
<b>ASTRONOMIE</b>	1 Vendredi / mois	20h 30 - hiver 21h - été	Salle "Bleuet"	Françoise GIBAJA 06.76.30.54.13.
<b>CULTURE &amp; VOYAGES</b>	Organisation de Week-ends et de courts voyages culturels			Michelle DAUPHIN Michelle.dauphin@orange.fr

## Le Sou des écoles

2019 a débuté pour le Sou des écoles dans la joie et la bonne humeur, avec un après-midi jeux organisé le dimanche 13 janvier. Avec Lauriane de Casa Case en maîtresse des jeux, ce fut pour les nombreux participants l'occasion de jouer en famille ou entre amis autour d'une galette des rois !



Dans la foulée, notre traditionnel Loto s'est déroulé le samedi 26 janvier dans une salle pleine à craquer. Nous remercions tous les généreux donateurs qui nous ont offert de nombreux lots, ainsi que les familles de l'école et les habitants de Maubec pour leur présence toujours aussi nombreuse.



Le 30 mars, nous avons retrouvé les enfants pour le défilé du carnaval, avec une pimpante Madame Carnaval et ses longs cheveux dorés. Sous un superbe soleil, nous avons défilé dans une ambiance festive autour du tracteur de Titi, puis nous nous sommes tous retrouvés à la salle du Village pour fêter l'arrivée du printemps en regardant M<sup>me</sup> Carnaval s'enflammer. Après un goûter mérité, les enfants ont ensuite profité de la boum, et ceux qui le souhaitaient ont pu prendre la pose sous l'objectif de Laurent.



Nous finirons l'année scolaire par la **fête de l'école**, qui aura lieu **le vendredi 28 juin** à la maison du village. Ce sera l'occasion d'assister aux spectacles préparés par les enseignants de l'école, de venir jouer en famille, de se restaurer, bref de passer un bon moment !

Enfin, avant la **prochaine randonnée nocturne prévue le samedi 12 octobre**, nous vous retrouverons à la rentrée pour notre **assemblée générale** qui se déroulera **le mercredi 18 septembre**. Plus que jamais, nous avons besoin de vous, au bureau ou comme membre actif. Organiser des manifestations permet de récolter des fonds pour offrir à nos enfants des activités éducatives et culturelles, en rapport avec les projets scolaires, que l'école seule ne pourrait pas financer. Mais organiser des manifestations demande des bénévoles. Devenez donc bénévole pour vos enfants ! Nous accueillons avec plaisir toutes les bonnes volontés, dans une équipe où la bonne humeur est de mise, chacun contribuant à la hauteur de sa disponibilité.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement du Sou cette année. Un grand merci à vous !

---

## Des mains pour grandir

---

Notre association a poursuivi son chemin durant cette année scolaire !

Les ateliers pour les enfants entre 3 et 6 ans ont été maintenus le mercredi matin.

L'association a également organisé des temps d'échanges autour de la parentalité : les « Cafés Montessori » sont l'occasion de discuter du quotidien et des problématiques rencontrées avec les enfants. Ils ont lieu le dernier lundi du mois.

Enfin, des soirées thématiques sont venues ponctuer notre année.



### Montessori en quelques mots...

La pédagogie Montessori vise à favoriser la confiance en soi et l'autonomie de chaque enfant. Plus qu'une simple méthode d'apprentissage, c'est un état d'esprit qui permet de considérer l'enfant comme une personne à part entière dont le rythme doit être respecté. L'enfant se voit offrir la possibilité de manipuler du matériel spécifique dans un cadre précis. Il satisfait ainsi sa soif d'apprendre et développe ses pleins potentiels.

**Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : [www.desmainspourgrandir.com](http://www.desmainspourgrandir.com)**

Présidente : Élodie Perrin

Secrétaire : Lydia Strehl

Trésorière : Vicki Perrot

---

## Le Comité des fêtes

---

Après le forum des idées nouvelles, le comité des fêtes est prêt à lancer de grands projets !

Le vide-greniers du 23 juin va clôturer ce premier semestre 2019. Bien installé au fil des années, son cadre champêtre et l'accueil des bénévoles en font un événement apprécié des exposants et des visiteurs !

Maintenant, l'heure est à de nouveaux projets. Comme évoqué en fin d'année dernière, le comité des fêtes a souhaité faire émerger de nouvelles idées.

Certaines d'entre elles ont été plébiscitées comme l'organisation d'une soirée cinéma en plein air, la construction d'un four à Pain, l'élaboration de vidéos représentant les « sages » du village, ou encore l'organisation d'une grande fête médiévale avec le groupe « Histoire locale ».

La rentrée sera l'occasion de concrétiser ces projets et de leur donner corps. **Pour en savoir plus, contactez le comité des fêtes à l'adresse ci-dessous : [comitefetesmaubec@gmail.com](mailto:comitefetesmaubec@gmail.com)**

À très vite, **Le CDF**

## Le Relais du Plateau

### Première Communion sur le Relais du Plateau

Durant 4 années de Catéchisme, 14 Enfants du Relais du Plateau (Chézeneuve, Crachier et Maubec) se sont préparés à leur première Communion, accompagnés de plusieurs mamans et notamment M<sup>me</sup> Sandra VIRETTI (Responsable du Groupe).

À l'issue de ce parcours, les enfants ont vécu une retraite à la Maison forte de Soleymieu le 8 mai 2019. Elle s'est terminée par une célébration eucharistique célébrée par les 3 prêtres de notre paroisse Saint-François d'Assise.

Ce parcours s'est finalisé par « la fête de la Communion », pour 7 enfants lors de la messe dominicale du 12 mai à L'église de Maubec, célébré par le curé de la paroisse, le père Emmanuel Albuquerque. Pour les 4 autres enfants, ce fut lors de la messe dominicale du dimanche 2 juin 2019 à 10h30, célébré par le père Jean-Claude Lefèbre.



## La Chorale « La Voix Des Champs »

L'année 2018/2019 a été chargée pour notre chorale.

L'événement le plus marquant a été la création d'une chorale enfants que vous avez pu entendre lors du concert du 15 juin. 8 enfants s'étaient inscrits pour cette première année, nous espérons de nouvelles recrues en septembre. Nous avons participé au téléthon le 1<sup>er</sup> décembre 2018 en offrant un mini concert à Chézeneuve.

Le week-end des 13 et 14 avril, nous avons fait le déplacement jusqu'à Argeles pour retrouver nos amis choristes de Lille, Reims et Argelès.

Cette rencontre fait suite à un stage de nos 4 chefs de chœur qui ont voulu prolonger les moments musicaux qu'ils avaient partagés. Nous les avons reçus en 2018. Nous avons passé un magnifique week-end de chants, de convivialité et d'amitié. Nous nous déplacerons à Lille le 18 avril 2020 pour renouveler le plaisir des retrouvailles en musique !



Enfin le 15 juin dernier, vous avez pu assister à notre concert de fin d'année à l'église.

Nous serons présents au forum des associations en septembre, enfants et grands, hommes et femmes. N'hésitez pas à nous rejoindre vous serez accueillis avec joie. Nul besoin de connaître la musique ! Les répétitions de la chorale adulte ont lieu le vendredi soir de 20h à 22h.

---

## Les Vieux tracteurs

---

Samedi 1<sup>er</sup> juin, 272 tracteurs, partis de Crachier sous un soleil magnifique, ont été accueillis par un public enthousiaste, pour fêter le dixième anniversaire des « Vieux tracteurs ».

Nous remercions la municipalité, les propriétaires qui ont organisé leur récoltes pour mettre leurs terrains à notre disposition, et bien sûr les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette journée exceptionnelle. L'après-midi s'est prolongée par un repas champêtre, un feu d'artifice et terminée par une soirée dansante dans une très chaleureuse ambiance.

Encore un grand merci à tous, et suffira-t-il, pour votre impressionnante participation.

Pour les Vieux tracteurs  
Titi (Olivier Tisserand)



---

## Le Tennis Club

---

Une nouvelle saison s'achève, avec de vraies satisfactions sportives avec le maintien de l'équipe senior dans sa catégorie et l'engagement de Daniel le Coach renforcé par Fabien. Tous deux s'engagent d'ores et déjà pour la prochaine saison.

Malgré une assistance restreinte, la soirée Théâtre s'est avérée un moment d'humour et de rire dans un spectacle qui devient un rendez vous « classique » de la saison maubelanne.

La saison se clôturera comme chaque année par le barbecue du tennis le 29 juin au soir où chacun pourra venir se restaurer et se détendre.

Un grand merci encore une fois à tous les volontaires qui permettent l'organisation de toutes les activités. Un merci tout particulier aux membres du bureau pour leur implication et leur soutien.

Mais déjà se profile une nouvelle saison, où un nouveau bureau et nouveau président se dégagent.

Déjà de nouvelles idées sont avancées pour la promotion du club et du tennis, s'appuyant aussi sur l'implication des entraîneurs. Elles seront exposées à la rentrée notamment au Forum des associations.

Vous pouvez nous joindre pour **tout renseignement**, pour jouer ou vous inscrire **au 06 87 36 50 18** ou sur notre page Facebook : tennis club de Maubec.

En espérant vous voir nombreux au barbecue, ou sur les courts cet été.

Tennistiquement Votre  
**Marc FABRE**  
Président, pour le bureau du TCM

## La Découverte

### Quoi de nouveau à « La Découverte » depuis le bulletin municipal de janvier ?

À ce jour, nous avons enregistré 51 adhésions, ce qui est un beau résultat au vu d'une météo plutôt capricieuse depuis le début de l'année.

### Rappel de quelques événements :

**Poursuite en 2019 de notre partenariat avec le magasin Cyclo ALPIN BIKE** pourtant maintenant implanté à Passins-Morestel.

**Le 1<sup>er</sup> décembre** : matinée Téléthon ; comme habituellement, le club s'est occupé du fléchage du parcours, des inscriptions et la distribution des petits fanions au départ de Maubec.

**Le 26 janvier 2019** : nous étions 35 au restaurant « Le Vieux Pressoir » pour clôturer agréablement la saison 2018.

**Dimanche 7 avril**, malgré un temps froid, gris et petites pluies éparses, notre manifestation Vélo-route (3 parcours avec un ravitaillement au magasin ALPIN BIKE) / VTT (3 parcours) / Marche (3 parcours avec animation-enfants sur le 5 km) a obtenu un score plus qu'honorable, voire inespéré : 453 participants (54 vélo-route, 130 vététistes et 269 marcheurs / vélos-enfants). Nous confirmons que marcheurs et vététistes sont les clés de voûte de nos manifestations, voire de toutes les manifestations environnantes.

Accueil, fléchages et ravitaillements ont été appréciés. Malgré la météo, les Maubelans (représentant à eux seuls 19 % de la totalité des participants) et les communes avoisinantes (Bourgoin, Villefontaine, Ruy, Nivolas...) nous sont restés fidèles... Grand merci à eux !

Lors de la parution de ce bulletin, plusieurs autres événements se seront déroulés ou seront en cours de préparation, notamment :

**Du jeudi 23 mai au 1<sup>er</sup> juin** : séjour en Corse pour 25 de nos cyclistes et marcheurs.

**Du 29 juin au 5 juillet** : les « 6 jours de Vars » à vélo.

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** : notre 2<sup>e</sup> manifestation annuelle VTT / Vélo-route / Marche... Notez dès à présent cette date dans vos agendas, car nous comptons sur votre présence !

Pour conclure ce petit bilan, « La Découverte » va bien et poursuit son chemin en toute quiétude.

**Toutes les informations et actualités** de notre club sont consultables sur notre site internet à l'adresse : <http://www.la-decouverte-maubec.fr/>.

Et... n'hésitez pas à nous interroger, à venir tester nos activités avant et pourquoi pas nous rejoindre.



## **Message à nos associations**

**Merci de transmettre  
en mairie  
vos articles, photos et autres documents  
pour une parution  
dans le prochain Maubelan  
avant le 15 novembre 2019**

**Mairie de Maubec  
103 Route du Dauphiné, 38300 Maubec  
mairie-maubec@wanadoo.fr  
Tél. 04 74 93 16 76 - Fax 04 74 93 70 45  
www.maubec-isere.fr**





Voilà plus de quinze années que la troupe « Les Dés en Bulles », originaire de l'Isère, produit des spectacles de chansons choisies dans le répertoire jubilatoire des Frères Jacques, les textes inoubliables de Boris Vian et aussi des coups de cœur à des œuvres intemporelles...

*Samedi 5 octobre 2019 - Spectacle en soirée avec entracte.*

## **En OCTOBRE, à la MAISON du VILLAGE**



### **PERLIPINETTE**

*Spectacle Féerique et Musical*

*pour les enfants de 3 à 11 ans  
(durée 45 minutes)*

*Dimanche 6 octobre  
après-midi*

**Par MERLENCHANTEUSE**  
Conteuse, chanteuse,  
et accordéoniste...